**REGION D’AGADEZ**

 **DEPARTEMENT D’INGALL**

 **COMMUNE RURAL D’INGALL**

**Procès verbal de la réunion du comité de salubrité**

L’an deux mille seize et le 21 Janvier s’est tenu dans la salle de réunion de la mairie d’Ingall une réunion du comité de salubrité de la commune rurale d’Ingall.

Étaient présents

|  |  |
| --- | --- |
| Nom et prénom | Fonction  |
| Mohamed Mamane | Maire d'Ingall |
| Ousmane Houmoud | Chef de village |
| Ibrahim Alanga | Représentant de Chlorophylle |
| Laïlata Ilattou | Présidente des femmes Relais |
| Mohamed Sidati | Conseiller municipal |
| Zeinabou Mohamed | Agent hygiène et assainissement |
| Ismael Hamma | Coopérative Habdigui |
| Nabi Akéfil | Chef de quartier |
| Haîdara Agack | Chef de quartier |
| Maidagi Inwal | Chef de quartiert |

Un seul point était inscrit à l’ordre du jour

* préparation des prochaines activités de l'association Chlorophylle
* faire l'état des lieux des activités précédentes

Après la Fatiha le maire de la commune Mr Mohamed Mamane a pris à pris la parole. Il a remercié les uns et les autres pour avoir répondu massivement à son appel.

Il a aussi expliqué l'importance de ces activités de salubrité dans la vie d'une commune . Puis a donné la parole au représentant de Chlorophylle afin de donner en détails ~~par détaille~~ les activités futures.

* **Formation :** la formation concerne, tous les acteurs qui œuvrent dans l'hygiène et l'assainissement à savoir le représentant de Chlorophylle, l'agent d'hygiène et assainissement, les femmes relais.
* **Les fosses septiques ;** ces réalisations tant attendu ont beaucoup attiré l'attention des chefs de quartiers. Ils ont souhaité obtenir un nombre important de fosses par quartier. Chaque chef de quartier dressera la liste des bénéficiaires qui sera transmise au représentant de Chlorophylle. Toutes les fosses construites tiennent bien. Par contre beaucoup des dalles sont cassées faute d'entretien à la. En effet ces dalles n'ont pas été suivi d'arrosages réguliers à leur mise en place.

Quelle proposition est donc faite pour pallier à cela ?

* **Les latrines :** Chlorophylle et ses partenaires ont construit plusieurs latrines dans les écoles, au marché, dans les mosquées ... mais les latrines publiques du marché n'ont jamais été gérées comme prévu. Elles sont même effondrées et ont été reprises par des commerçants du marché pour leur utilisation privé.

Quelle proposition est donc faite pour pallier à cela ?

* **Adduction d'eau :** la petite adduction d'eau qui concerne les écoles et le centre de santé ~~centé~~ doit continuer dans ce sens. Toutes les écoles sont dotées de cette petite adduction sauf l'école Toudou. Au niveau de cette école, la Société d'exploitation des eaux n'a pas encore aménagé le tuyau principal qui nous permettra l'installation d'un robinet dans cette école. Le robinet de l'école traditionnelle se trouvant éloigné des écoles doit être rapproché des classes durant ce projet et aussi mettre opérationnels les robinets au niveau du centre de santé notamment au niveau de la maternité et de la salle de consultation.
* **Rues pavées :** les rues pavées construites pour permettre une bonne évacuation ~~circulation~~ des eaux dans la ville et surtout relier les mares sont en bon état. Pour parfaire l'activité, il est impératif de continuer les rues existantes afin de procéder au comblement des petites mares.

Préciser les voies à aménager

* **Comblement des mares :** le comité de salubrité décidera de laquelle des 4 petites mares sera la 1ère à être combler en fonction du budget. Si nécessaire réunir les efforts du projet à ceux de la mairie pour combler la mare qui se trouve dans le quartier administratif.
* **Pompe à motricité humaine :** Chlorophylle et ses partenaires ont installés dans le kori une pompe qui a été renversé par un violent kori. Cette pompe qui a été récupérée sera réinstallée dans un village environnant d'Ingall notamment Torguit, Aborak, Kerneche... mais le projet doit construire un puits à cet effet.
* **Pépinière :** depuis le début de nos activités, la pépinière était parmi nos priorités. Plusieurs fois introduite elle n'a pas répondu à nos aspirations. Avec la volonté du nouveau maire les arbres seront plantés à la mairie, dans les écoles, les services de l'état, les maisons privées et certaines artères principales de la ville.
* **sensibilisation :** la sensibilisation jusque là menée de porte en porte et au centre de santé par les femmes relais sera renforcée par des débats publiques à la mairie ou dans des quartiers avec des thèmes qui seront définies par le comité de salubrité.
* **L'étude des mares :** la mairie ne disposant pas des ressources humaines compétentes ne peut prendre l'engagement. Mais c'est une des préoccupations des responsables actuels de la commune. La mairie entend ~~entant~~ chercher des partenaires pour cette activité dont Chlorophylle pour la réalisation effective.
* **Engagements de la mairie :** la mairie s'engage à ;

. Réhabiliter les douches publiques qui se trouvent près du château d'eau

. Combler la mare qui se trouve près de la mairie à hauteur de 10 millions de francs CFA (cette somme est insuffisante selon les services techniques compétents).

. mettre à contribution l'agent d'hygiène et assainissement et l'agent technique de développement pour la bonne marche du projet.

Le maire président du comité de salubrité suivra de près toutes les activités financées par les partenaire de la commune particulièrement ce projet d'assainissement. Il convoquera chaque 6 mois le comité de salubrité comme prévu. Il peut aussi appeler une réunion extraordinaire si les circonstances l'exigent. Le nouveau maire est déterminé à tout mettre en œuvre pour le bon fonctionnement des activités dans l'intérêt de la commune d'Ingall.

Pour la commune

Le maire Mohamed Mamane